

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC NUMERIAN

Les membres du Comité d'Administration se sont réunis le lundi 28 mars 2022 à 11h à Le Pouzin, siège du Conseil d'Administration Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du lundi 21 mars 2022.

Présent(e)s : Mesdames, Messieurs, Jérôme BERNARD, Christelle REYNAUD, Stella BSERENI, Mickaël BOUCHARDON, Julie LESGOURGUES.

Absent(e)s :

Excusé(e)s : Monsieur Jérôme LEBRAT, Bérengère JOANNY

Pouvoirs : Monsieur Jérôme LEBRAT donne pouvoir à Monsieur Jérôme BERNARD

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 6
○ Pour : 6
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BOUCHARDON

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le Trésorier du Cheylard à la clôture de l'exercice. Il reprend l'ensemble des écritures telles qu'elles ont été prescrites par les membres du Conseil d'Administration et telles qu'elles ont été ordonnées et exécutées.

L'ordonnateur a visé ledit compte de gestion et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures effectuées. Il est soumis au Conseil d'Administration en même temps que le compte administratif.

Le résultat de clôture du compte de gestion 2021 pour le budget de l'EPIC Numérian

Pour la section de fonctionnement : 420 220,95€

Pour la section d'investissement : 42 248,91€

Résultat de l'exercice : 462 469,86€

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président :

Constate la concordance des résultats entre le compte de gestion 2021 du comptable du Trésor et le compte administratif 2021 de l'EPIC Numérian.

Adopte à l'unanimité des membres présents et représentés les résultats du compte de gestion.

Autorise la directrice à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'EPIC Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC NUMÉRIAN

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 28 mars 2022,

Ont signé le registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jérôme BERNARD


EPIC NUMÉRIAN
271 Rhône Vallée Sud
07250 Le Pouzin
Tél. 04 75 30 13 13
Siret 824 924 526 00034 - APE 6201Z